

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

L - 34

VASELINES ET GRAISSES

- Nouvelle version - addendum
Les modifications par rapport à la version précédente sont indiquées en rouge

EDITION : 04/2004



Index

1. GENERALITES.....	3
2. AGREATION.....	3
3. CONDITIONS DE FABRICATION.....	3
3.1. CONDITIONNEMENT	3
3.2. MARQUAGE DES FÛTS	3
4. CONDITIONS DE RECEPTION	4
4.1. ECHANTILLONNAGE.....	4
4.2. GARANTIE.....	4
ANNEXE 1 – VASELINE NEUTRE (000.82.006).....	5
UTILISATION.....	5
CONDITIONS DE FABRICATION	5
ANNEXE 2 – VASELINE (000.82.002).....	6
UTILISATION.....	6
CONDITIONS DE FABRICATION	6
ANNEXE 3 – VASELINE GRAPHITEE (000.80.070).....	7
UTILISATION.....	7
CONDITIONS DE FABRICATION	7
ANNEXE 4 – GRAISSE CONSISTANTE (000.80.030).....	8
UTILISATION.....	8
CONDITIONS DE FABRICATION	8
ANNEXE 5 – GRAISSE GRAPHITEE POUR GRAISSEURS DE RAIL.....	9
QUALITÉ ÉTÉ	9
QUALITÉ HIVER	10
ANNEXE 6 – SUIF (000.81.001).....	11
UTILISATION.....	11
CONDITIONS DE FABRICATION	11



1. GENERALITES

Cette spécification concerne les :

- vaseline neutre
- vaseline
- vaseline graphitée
- graisse consistante
- graisse graphitée
- suif

2. AGREATION

L'agrégation préalable est exigée; les frais d'analyse sont à charge des firmes.

3. CONDITIONS DE FABRICATION

Conditions techniques particulières à chaque article : voir annexe 1 à 6.

3.1. Conditionnement

- graisse consistante et vaseline : fûts en acier du fournisseur, à rendre, non facturés et renvoyés gratuitement au fur et à mesure de leur libération ;
- vaselines graphitée et neutre : boîtes perdues de 5 et 20 kg ;
- graisse graphitée : fûts perdus de 50 kg aux dimensions : hauteur 60 cm et diam. 35 à 40 cm.

3.2. Marquage des fûts

Sur la face supérieure sera peint :

- nom du fournisseur
- dénomination du produit
- numéro de nomenclature du produit
- numéro de référence du marché

Pour les boîtes de 5 et 20 kg, les inscriptions précitées doivent figurer sur une étiquette collée sur celles-ci.



4. CONDITIONS DE RECEPTION

4.1. Echantillonnage

Conformément aux prescriptions de la norme NBN T 52-604 “Produits pétroliers – Graisses, vaselines et pétrolatums. Echantillonnage”

L'échantillon final de 2 x 1 kg dans 2 récipients séparés et scellés sont expédiés au laboratoire de la SNCB; le fournisseur peut également apposer ses scellés sur les récipients.

Caractéristiques physico-chimiques exigées : voir annexes 1 à 6.

Les essais sont effectués sur l'un des deux échantillons scellés, l'autre est conservé au laboratoire pour un contre-essai éventuel.

4.2. Garantie

Les graisses et vaselines stockées en récipients d'origine, à des températures comprises entre -10°C et 50°C doivent conserver toutes les caractéristiques exigées pendant une période de 2 ans.



ANNEXE 1 – VASELINE NEUTRE (000.82.006)

Utilisation

Protection des bornes de batteries.

Conditions de fabrication

1. Caractéristiques générales

Bien filante et inodore.

2. Caractéristiques physico-chimiques

Essais	Unité		Méthode d'essais NBN
Point de goutte	°C	+/- 50	T 52 064
Indice de neutralisation	mg KOH/g	0	52 042
Teneur en soufre	% m/m	0	52 046
Solubilité dans l'éther de pétrole min.	% v/v	98	Dissoudre 4 g dans 100 cm ³ d'éther



ANNEXE 2 – VASELINE (000.82.002)

Utilisation

Graissage des ressorts et organes de frein.

Conditions de fabrication

1. Caractéristiques générales

Nature : fabriqué à partir d'un pétrolatum donnant un "filant" aussi élevé que possible, exempt d'acidité minérale et de tous composés susceptibles d'attaquer les métaux, les cuirs ou les textiles; l'incorporation d'huile régénérée est interdite.

Aspect : de couleur vert-rouge.

2. Caractéristiques physico-chimiques

Essai	Unité	Min.	Max.	Méthode d'essai NBN
Pénétration	1/10 mm	200	-	52 065
Point de goutte	°C	50	-	T 52 064
Point d'éclair	°C	200	-	T 52 101
Indice de neutralisation acidité minérale acidité organique	mg KOH/g	nulle	0,2	
Teneur en cendres	% m/m		0,02	52 084 A



ANNEXE 3 – VASELINE GRAPHITEE (000.80.070)

Utilisation

Graissage divers (ea. tendeurs et butoirs de wagons, aiguillage et surfaces frottantes des crochets de traction...).

Conditions de fabrication

1. Caractéristiques générales

Nature : mélange homogène de 75% de vaseline, fabriqué avec un pétrolatum avec un pouvoir filant aussi élevé que possible, et de 25% de graphite en poudre.

2. Caractéristiques physico-chimiques

Essai	Unité	Min.	Max.	Méthode d'essai NBN
Pénétration (non travaillée)	1/10 mm	300	320	T 52 063
Point de goutte	°C	± 47		T 52 064
Indice de neutralisation	mg KOH/g		0	52 042
Perte de poids	% m/m		0,5	Après 4 heures à l'étuve à 105 °C
<u>Graphite</u>				
Teneur en cendres	% m/m		10	52 084 A
Finesse de broyage : résidu sur tamis 150 BS (ASTM 100)	% m/m		0	



ANNEXE 4 – GRAISSE CONSISTANTE (000.80.030)

Utilisation

Graissage des transmissions.

Conditions de fabrication

1. Caractéristiques générales

A base de savon calcique et d'huile minérale à l'exclusion de toute charge et de matière organique non grasses.

2. Caractéristiques physico-chimiques

Essai	Unité	Min.	Max.	Méthode d'essai NBN
Pénétration (travaillée)	1/10 mm	310	340	T 52 063
Point de goutte	°C	75	-	T 52 064
Teneur en cendres	% m/m	-	4	52 084 A
Teneur en savon calcique	% m/m	10	15	ASTM D 128
Teneur en matières minérales	% m/m	-	1	ASTM D 128
Teneur en huiles minérales	% m/m	83	-	(1)
Perte de poids	% m/m	± 1		Après 4 heures à l'étuve à 105 °C

(1) La teneur en huile minérale s'obtient par déduction de 100% des teneurs en savon calcique, matières minérales et de perte de poids.



ANNEXE 5 – GRAISSE GRAPHITEE POUR GRAISSEURS DE RAIL

Qualité été

000.80.071 (fûts de 50 kg) et 000.80.073 (fûts de 180 kg)

Caractéristiques générales

Graisse à base d'un savon de calcium, d'une huile minérale et de graphite.

Essais en service

La graisse est soumise à un essai de service pendant un an; si les performances sont bonnes, la graisse est qualifiée.

Propriétés physico-chimiques

Essai	Procédure – méthode	Unité	Min.	Max.
Pénétration (travaillée)	32043 – ISO 2137	1/10 mm	290	330
Point de goutte	32044 – NBN T52064	°C	90	-
Teneur en cendres	32055 – NBN T52084	%m	-	4
Savon de calcium	32046 – ASTM D128	%m	10	17
Matières volatiles	32045 – NMBS	%m	-	2
Cendres graphitées	32055 – NBN T52084	%m	-	10
Granulométrie (résidu sur tamis ASTM 100)	32067 – NMBS	%m	-	0



Qualité hiver

000.80.072 (fûts de 50 kg) et 000.80.074 (fûts de 180 kg)

Caractéristiques générales

Graisses à base d'un savon de calcium, d'une huile minérale et de graphite.

Essais en service

La graisse est soumise à un essai de service pendant un an; si les performances sont bonnes, la graisse est qualifiée.

Propriétés physico-chimiques

Essai	Procédure – méthode	Unité	Min.	Max.
Pénétration (travaillée)	32043 – ISO 2137	1/10 mm	350	380
Point de goutte	32044 – NBN T52064	°C	90	-
Teneur en cendres	32055 – NBN T52084	%m	-	4
Savon de calcium	32046 – ASTM D128	%m	10	17
Matières volatiles	32045 – NMBS	%m	-	2
Cendres graphitées	32055 – NBN T52084	%m	-	10
Granulométrie (résidu sur tamis ASTM 100)	32067 – NMBS	%m	-	0



ANNEXE 6 – SUIF (000.81.001)

Utilisation

Démoulage et usages divers.

Conditions de fabrication

1. Caractéristiques générales

Nature : graisse de boeuf pure complètement soluble dans l'éther de pétrole.

Aspect : aussi blanche et dure que possible.

2. Caractéristiques physico-chimiques

Essai	Unité	Min.	Max.	Méthode d'essai NBN
Eau et impuretés	% m/m	-	1	52 062
Acidité	% en acide oléique	-	2	52 060
Teneur en acides gras	% m/m	90	-	Par saponification et extraction après acidification
Point de fusion des acides gras (titre)	°C	43	-	